

Liberté Égalité Fraternité



Vanves, le 11 juillet 2023

Délibération CA-20230711-17

DELIBERATION

relative au rapport d'activité 2022 des œuvres universitaires et scolaires

La présidente du Centre national des œuvres universitaires et scolaires,

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires, Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous, Vu le rapport d'activité 2022 présenté en séance,

- Point de l'ordre du jour
- 6 Rapport d'activité 2022
- Entendu l'exposé de Madame Dominique MARCHAND, Présidente du Cnous,
- Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :

Le conseil d'administration du Cnous approuve le rapport d'activité 2022 des œuvres universitaires et scolaires.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration **approuve**, à l'unanimité des membres présents ou représentés, la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 30 (dont 28 membres avec voix délibératives)

Quorum: 10

Membres participant à la délibération : 12

Procurations: 12 Abstention: 0 Pour: 24 Contre: 0

Dominique MARCHAND

Pièces jointes : Rapport d'activité 2022